



COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2021

Présents : Michèle ANDRE - Marie BAYET - Karine BRON - Didier BONAZZOLI - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Thierry HAEIN - André NOUGUES - Gérard ROUX

Procurations : Guy MARTINEZ à Alain CAPDEVILLE

Absents : Julien ARNAUNE - Guy DREYER – Guy MARTINEZ

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20 heures et 10 minutes

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Attribution et conclusion du marché alloti de travaux de restauration de l'église de St Béal	<p>M. le maire et M. Roux donnent lecture de « l'extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la commune St Béat-Lez », puis nous passons au vote. Plusieurs conseillers n'ont pas reçu ce document par courriel, M. le maire renverra celui-ci.</p> <p>« L'extrait du registre » à signer par M. le maire, après accord du conseil municipal, est en annexe du CR, Annexe 1.</p>	<p>C : 0 Abs : 0 Pour : 10</p>
SICASMIR, modification des statuts	<p>Mme Changeux, déléguée au SICASMIR, explique pourquoi les statuts doivent être modifiés.</p> <p>Cette organisation accueille, à St Gaudens, environ 500 délégués dont certains viennent de loin. Le quorum n'étant jamais atteint, une nouvelle convocation des délégués s'imposait.</p> <p>Pour éviter une perte de temps et d'argent, le quorum nécessaire à la tenue de la séance est modifié à la baisse.</p>	<p>C: 0 Abs : 0 Pour : 10</p>

<p align="center">Opposition aux orientations annoncées par le gouvernement pour le futur de l'ONF</p>	<p>L'association Communes Forestières de la Haute-Garonne a fait parvenir à toutes les communes concernées une pétition pour s'opposer aux orientations gouvernementales concernant la gestion des forêts et du personnel de l'O.N.F. Ce document à signer par M. le maire, après accord du conseil municipal, est en annexe du CR, Annexe 2.</p>	<p>C : 0 Abs : 0 Pour : 10</p>
<p align="center">Coupes de bois, forêt de Lez et de Saint Bât</p>	<p>L'O.N.F. nous transmet une délibération à remplir et à voter. Ces parcelles sont dans la forêt de Lez. Ce ne sont pas des coupes affouagères. Deux parcelles 16A et 17A n'ont pas suffisamment d'arbres pour être coupées : régénération de la forêt. M. Martinez a validé cette demande (mail du 22/10/2021). Les habitants de Lez utilisent la forêt de Lez et ceux de Saint Bât celle de Saint Bât. Le document de l'ONF à signer par M. le maire, après accord du conseil municipal, est en annexe du CR, Annexe 3.</p>	<p>C: 0 Abs : 0 Pour : 10</p>
<p align="center">Vente du chalet, ancien camping</p>	<p>Nous votons la vente du chalet. M. Bonazzoli nous explique qui sont les éventuels acheteurs. Nous proposons un prix de vente de 65000€. Cette vente servira, dans un premier temps, de caution au prêt relais du camping.</p>	<p>C : 1 Abs : 0 Pour : 9</p>
<p align="center">Vente du bâtiment du CCAS</p>	<p>Pour vendre ce bien, nous contacterons plusieurs agences immobilières. Nous proposons un prix de vente de 65000€.</p>	<p>C : 0 Abs : 0 Pour : 10</p>
<p align="center">Bâtiment du CCAS, installation de le fibre</p>	<p>Le raccordement à la fibre de ce bâtiment est gratuit et servira d'argument de vente</p>	<p>C : 0 Abs : 0 Pour : 10</p>
<p align="center">Primes de fin d'année des salariés</p>	<p>Dorénavant le montant de la prime versée à chaque salarié est calculé à l'aide d'une grille d'évaluation multicritères. Cette première année nous retenons deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'heures travaillées. • L'absentéisme. <p>L'année prochaine, il y aura deux critères supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le savoir-être. • Le savoir-faire. 	<p>C : 0 Abs : 0 Pour : 10</p>

	<p>Le montant maximum de la prime a été réévalué de 220€ à 250€.</p> <p>Vous trouverez en annexe 4, le tableau des primes pour chaque salarié.</p>	
Futur camping	<p>La création de ce camping dont les études financières et techniques par les diverses municipalités ainsi que la réalisation faite par l'architecte ont été déficientes et ont mis à mal les finances de la commune.</p> <p>Pour régler ce problème, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finir de rembourser le prêt relais. • Entériner le contrat, signé par M. le maire avec la société Camping-Car Park. • Refaire des travaux pour mettre en conformité : <ul style="list-style-type: none"> • L'assainissement des eaux des camping-cars (nouvelle cuve eau noire). • Modification des ilots d'entrée, de la signalisation. • Création de blocs de prises. • Et autres..... • Prévoir un déficit d'exploitation. <p>Nous avons décidé, pour couvrir tous ces frais, de vendre la maison située à côté du camping. Le locataire a donné son congé et part fin décembre 2021.</p>	<p>Vente de la maison</p> <p>C: 0 Abs : 0 Pour : 10</p> <p>Contrat Camping Car Park</p> <p>C : 1 Abs : 2 Pour : 7</p>
	Questions Diverses	
Trail du Mourtis	<p>M. Bordas demande l'autorisation d'emprunter les sentiers de la commune pour le trail du 7 mai 2022.</p> <p>Le départ de cette course sera déplacé du col de Mente vers le parking des Pierres Blanches.</p> <p>M. le maire demandera aux organisateurs les parcours de ces courses.</p>	
E.P.I employés municipaux	<p>M. le maire nous donne lecture d'un document sur « les équipements de travail en hauteur. »</p> <p>Les employés municipaux peuvent utiliser ces équipements pour des travaux de courte durée et non répétitifs.</p>	


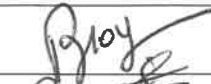





	Voir annexe 5.	
	Intervention de M. Bonazzoli	
Location de la salle des Associations pour le réveillon de la Saint Sylvestre.	Nous refusons la location de cette salle à un particulier, pour le jour de l'an. En revanche nous proposons la salle des fêtes.	
Création d'un poste informatique en mairie, avec une secrétaire, pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur ou des connaissances nécessaires à l'utilisation des moyens informatiques.	M. le maire répond, que pour ce besoin il existe, à Cierp-Gaud, une maison de service au public (MSAP), avec les moyens et le personnel adéquats.	
Véhicules ventouses sur les parkings au-dessus de la promenade et derrière la médiathèque.	Ces véhicules appartiennent à M. Christopher Jones et M. Frédéric Laurent, aucune réponse n'a été apportée sur la conduite à tenir pour la gestion de ces véhicules.	
Travaux place St Anne, création d'une évacuation des eaux usées.	Quid de la réalisation de ces travaux commandé à M. Bourgeois ?	
	Intervention de Mme André	
	Mme André fait remarquer que des arbres ont été taillés en moignons et que c'est disgracieux.	
Rue de la Tignerie,	Des passages à contre-sens sont signalés, il serait nécessaire d'améliorer la signalisation : <ul style="list-style-type: none"> • Bande blanche continue et pointillés ? • Panneau sens interdit mieux placé ? Panneau sens interdit peint au sol ?	
Eglise de St Béat	A quel rythme est nettoyée l'église ?	
Cantine du primaire	Des remarques sont faites sur la surveillance des élèves pendant les repas, un nettoyage supplémentaire de la cantine est nécessaire après le passage de ceux-ci.	

Monument aux morts de Saint B�at.	Gestion des fleurs, � retirer rapidement si elles sont fan�es.	
Sculpture Chemin Gaston Ph�bus	Il serait souhaitable d'am�nager l'espace autour de cette statue : d�sherbages, gravillons.....	
	Intervention de Mme Changeux	
L'info municipale	Le journal est chez l'imprimeur, il faudrait organiser la distribution pour que tous les habitants le re�oivent dans le m�me laps de temps	
Rue de la Gerle.	L'arr�t� municipal autorisant le tournage d'une vid�o dans une maison de cette rue, ne mentionnait pas la fermeture compl�te de la rue, Ce qui a occasionn� une g�ne pour les riverains.	
R�union pr�paratoire mensuelle du 2eme jeudi.	Elle sera d�plac�e au 12/11/2021	
	Intervention de Mme Bron.	
Chauffage �cole primaire.	Elle demande que le chauffage de l'�cole fasse l'objet d'un essai et qu'il soit mis en service avant l'ouverture de celle-ci.	
Terrain de football et espace Alg�co maternelle, primaire.	<p>Elle demande comment sera trait� le terrain occup� par les Alg�co apr�s leur d�montage, remise en �tat et paiement de ces travaux.</p> <p>Lors du conseil d'administration du coll�ge, les enseignants nous ont d�crit le mauvais �tat du terrain de foot (trous dus aux rats taupes) et le risque d'accidents � utiliser celui-ci, ainsi que l'�tat lamentable de la piste de course. Des travaux sont � envisager par la commune pour remettre en �tat ce terrain et cette piste.</p> <p>La communaut� des communes modifiera le profil de la butte de terre au-dessus de l'assainissement des eaux de la maison de sant�, enl�vera la haie, d�cailloutera et aplanira le terrain le long de la conduite d'�vacuation des eaux vers le canal.</p>	

	Intervention de Mme Cazeneuve.	
	Mme Cazeneuve nous propose un deuxième acheteur pour le chalet de l'ancien camping.	
	Intervention de M. Nougès.	
Alimentation en eau du canal desservant le Moulin des Arts et les maisons le bordant.	<p>Suite à une réclamation d'un habitant, nous avons longé le canal jusqu'à ses prises d'eaux. Elles sont au nombre de trois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 prises d'eau dans le ruisseau le Lez • 1 prise d'eau dans la Garonne. <p><u>L'alimentation principale étant celle de la Garonne</u>, toutes ces prises d'eau sont ensablées, remplies de cailloux et souches d'arbres. Il est nécessaire de prévoir des travaux sur celles-ci. Il est important de vérifier les droits à l'eau du Moulin des Arts, les terrains en amont appartenant à un propriétaire privé.</p>	
	Intervention de M. Capdeville.	
	<p>Mr Capdeville demande à M. le maire qu'il démissionne de son poste, en raison de ses problèmes de santé et aussi de la mission de maire qu'il ne remplit pas.</p> <p>Cette demande est soutenue par la totalité des conseillers présents. Le public était constitué de deux personnes : Mme Bouche et Mme Cazeneuve.</p> <p>M. le maire tergiverse et quitte la salle.</p>	

Fin de séance à 23 heures et quelques minutes.



Michèle ANDRE	
Marie BAYET	
Karine BRON	
Didier BONAZZOLI	
Alain CAPDEVILLE	
Anna CHANGEUX	
Guy MARTINEZ (procuration à Alain CAPDEVILLE)	
André NOUGUES	
Gérard ROUX	